

**ANNONCE À TRANSMETTRE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE**

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Musée du quai Branly - Jacques Chirac

Correspondant : Service Juridique et des achats, 222 rue de l'université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Loisirs, culture et religion

Objet du marché : Marché alloti de travaux d'aménagement, de maintenance et de dépose des éléments scénographiques des expositions « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac » et « À toi appartient le regard et la liaison infinie entre les choses » présentées au musée du quai Branly - Jacques Chirac du 24/09/2019 au 26/01/2020 et du 31/03/2020 au 12/07/2020.

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 92521100

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- Le présent marché est alloti selon le schéma suivant :
 - Lot 1 agencement
 - Lot 2 électricité - éclairage
 - Lot 3 signalétique
 - Lot 4 multimédia

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours

de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Nombre de candidats :

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 29 avril 2019 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2019-MQB-02701-MA-00-00

Renseignements complémentaires : Etendue de la consultation.

La présente consultation est passée en application de l'article R.2123-1 1' du Code de la commande publique (procédure adaptée ouverte).

Forme du marché

Le présent marché est alloué selon le schéma suivant :

- Lot N°1 agencement
- Lot N°2 électricité - éclairage
- Lot N°3 signalétique
- Lot N°4 multimédia

Chaque lot est mono attributaire et conclu à prix mixtes comprenant :

- Une part forfaitaire détaillée dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) de chaque lot,

- Une part à commandes détaillée au bordereau des prix unitaires (BPU) de chaque lot, conclue sans montant minimum mais avec un montant maximum de :

o lot N°1 agencement: 150 000 euro(s) HT

o Lot N°2 électricité - éclairage : 50 000 euro(s) HT

o Lot N°3 signalétique : 50 000 euro(s) HT

o Lot N°4 multimédia : 70 000 euro(s) HT

Durée du marché

Le marché démarre à compter de sa date de notification au titulaire de chaque lot et s'achève à la réception sans réserve à la fin des opérations de démontage de la 2ème exposition « À toi appartient le regard et la liaison infinie entre les choses ». Les délais d'exécutions prévisionnels sont mentionnés dans l'annexe 1 au CCAPC.

CCAPC.

page 3 / 5

Questions des candidats sur le dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des offres (délai compté à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée). Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire par courriel en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse :

marchespublics@

quaibrantly.fr ou via la plateforme des achats de l'Etat.

Seule la date de réception par le musée du quai Branly - Jacques Chirac fait foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucun renseignement complémentaire ne peut être obtenu par téléphone.

Modifications de détail au dossier de consultation

L'établissement public du musée du quai Branly- Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Connaissance obligatoire du site du musée

Afin qu'ils puissent prendre la mesure de toutes les contraintes et sujétions induites par l'exécution du marché et établissent leur prix en toute connaissance de cause, les candidats devront obligatoirement connaître le site où seront exécutés les travaux, à savoir la Galerie Jardin du musée du quai Branly - Jacques Chirac.

Les candidats ne connaissant pas le site, devront obligatoirement le visiter et s'inscrire auprès de Anne-Cécile MAINERAY, Chef de projet chargé des aménagements muséographiques des expositions temporaires, (annececile.

maineray@quaibrantly.fr), pour l'organisation de la visite.

Les visites seront possibles jusque six (6) jours avant la date de remise des offres. Pour accéder au site, les candidats devront se munir d'une pièce d'identité. Il sera délivré aux candidats, un certificat de visite qu'ils devront joindre à leur offre. Le candidat reconnaît avoir apprécié, du fait de cette visite, toutes les difficultés inhérentes au site.

Les candidats ayant déjà effectué une visite ou travaillé sur le site de la Galerie Jardin devront fournir une attestation de connaissance du site ou de travail en Galerie Jardin, et en précisant dans le cadre de quel projet/exposition.

Variantes

Aucun lot ne comprend de variante obligatoire.

Les variantes facultatives sont autorisées pour tous les lots. Sous réserve qu'il ait répondu à la solution de base, le candidat pourra présenter des propositions supplémentaires relatives aux prestations de travaux comportant des variantes à caractère technique, et ce à condition qu'il s'agisse de propositions techniques au moins aussi performantes que celles du lot du marché auquel il est envisagé de soumissionner.

Le candidat pourra notamment proposer des matériaux et des techniques plus durables et/ou plus performants et/ou nécessitant moins de traitements chimiques ou de maintenance.

Lorsque le candidat proposera des variantes, il précisera obligatoirement dans l'acte d'engagement, les répercussions sur le prix global et forfaitaire et fournira un état comparatif détaillé précisant les différences de coût entre la solution de base et lesdites variantes.

En cas de présentation de variante, le candidat devra présenter un autre acte d'engagement ainsi qu'une autre DPGF correspondant à la variante, conformément à l'article 3.5.3 du présent règlement de la consultation.

Négociation

Après avoir procédé à l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur négociera avec le ou les candidats les mieux classés de chaque lot. Les négociations seront engagées par courriel à l'adresse que les candidats auront

indiqué à l'article 1 ou 2 de l'acte d'engagement.

Possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots

Il n'y a pas de limite quant au nombre maximal de lot pouvant être attribué à un soumissionnaire. Un soumissionnaire peut remettre une offre pour chaque lot du marché, dans le respect des conditions énoncées au présent règlement de la consultation.

Chaque lot est mono attributaire. L'offre qui bénéficiera de la note la plus élevée de chaque lot, à l'issue de la phase de négociation, sera retenue.

Pour chaque lot, les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

soumissionnaire peut remettre une offre pour chaque lot du marché, dans le respect des conditions énoncées au présent règlement de la consultation.

Chaque lot est mono attributaire. L'offre qui bénéficiera de la note la plus élevée de chaque lot, à l'issue de la phase de négociation, sera retenue.

Pour chaque lot, les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

page 4 / 5

- Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du lot du marché : références, qualifications professionnelles ;

- Adéquation des capacités techniques à l'objet du lot du marché : moyens matériels et humains ;

- Adéquation des capacités financières à l'objet du lot du marché : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années).

Pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse de chaque lot, le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères d'attribution pondérés de la façon suivante :

- Critère n°1 : Prix (noté sur 50 points/100) :

Pour le lot 1 :

Le prix sera noté selon les formules suivantes :

- Pour la part forfaitaire (notée sur 40 points/50), le montant forfaitaire est analysé selon la formule suivante :

$\text{Note du candidat} = (\text{montant de l'offre la plus basse} \times 40) / (\text{montant de l'offre du candidat analysé}) ;$

- Pour la part à commandes (notée sur 10 points/50) :

Les prix du BPU seront analysés par le biais d'une simulation de deux commandes-types.

$\text{Note du candidat} = (\text{Total des deux commandes-types le moins élevé} \times 10) / (\text{total des deux commandes-types du candidat analysé}).$

Pour les lots 2, 3 et 4 :

Le prix sera noté selon les formules suivantes :

- Pour la part forfaitaire (notée sur 35 points/50), le montant forfaitaire est analysé selon la formule suivante :

$\text{Note du candidat} = (\text{montant de l'offre la plus basse} \times 35) / (\text{montant de l'offre du candidat analysé}) ;$

- Pour la part à commandes (notée sur 15 points/50) :

Les prix du BPU seront analysés par le biais d'une simulation de deux commandes-types.

$\text{Note du candidat} = (\text{Total des deux commandes-types le moins élevé} \times 15) / (\text{total des deux commandes-types du candidat analysé}).$

- Critère n°2 : Valeur technique appréciée à l'aide du mémoire technique désigné ci-dessus (notée sur 40 points/100) sous décomposée comme suit :

- Sous-critère 1 (noté sur 30 points) : La méthodologie de réalisation des travaux (mode opératoire, phasage du calendrier d'exécution (part forfaitaire uniquement) ;

- Sous-critère 2 (noté sur 10 points) : La composition de l'équipe dédiée au chantier (nombre et qualification des intervenants).

- Critère n°3 : Caractéristiques environnementales des matériaux et/ou processus utilisés pour la réalisation des travaux (noté sur 10 points/100).

Ce critère apprécié compte-tenu de :

o la méthodologie de gestion des chantiers selon les méthodes et des principes respectueux de l'environnement

o Et la stratégie d'élimination des déchets

La somme des notes financière, technique et environnementale par candidat donne un total sur 100 points.

L'offre qui bénéficiera de la note la plus élevée de chaque lot, à l'issue des négociations, sera retenue.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09 avril 2019

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être

obtenus : Service juridique et des achats, courriel : marches-publics@quaibrantly.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris

cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 Agencement

Agencement

C.P.V. - : Objet principal : 92521100

Lot(s) 2 Electricité - éclairage

Electricité - éclairage

C.P.V. - : Objet principal : 92521100

Lot(s) 3 Signalétique

Signalétique

C.P.V. - : Objet principal : 92521100

Lot(s) 4 Mutlimédia

Mutlimédia

C.P.V. - : Objet principal : 92521100

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3381624**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 75 - Paris

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

Service facturier 222, rue de l'Université
75007 - Paris

Adresse d'expédition :

-